Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 41 (2017)

Artikel: Rénovation douce d'une ferme à Pleujouse
Autor: Lecomte, Isabelle
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064542

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Isabelle Lecomte

RÉNOVATION DOUCE D'UNE FERME À PLEUJOUSE

Jamais article sur la rénovation d'une ancienne ferme ajoulote n'aura demandé si peu de mots. En effet, le cahier des charges brille par sa simplicité : *respecter au plus près l'âme et le caractère original de la ferme.*

Historique

1848 : comme la date de construction n'est pas connue, il faut attendre les plans cadastraux de 1848, qui situent la ferme parmi les autres bâtiments bordant le côté gauche (en montant) de la rue Clos vers Croix. À noter : le rajout situé au nord-est de la ferme (fig. 16 et 17) y est déjà mentionné.
2010 : décès d'Alice Gindrat, fille cadette d'Alcide et Marie Gindrat, derniers exploitants agricoles de la ferme.
2013 : Thierry Boillat et Laure Nusbaumer acquièrent la ferme et le verger attenant.
2014-2016 : le bâtiment est rénové sous la conduite du bureau d'architecture Comamala Ismail Architectes à Delémont.

Typologie

Il s'agit d'une maison paysanne dite *concentrée*[1] *ou maison-bloc*, ce qui signifie que les locaux d'exploitation (ici, la grange et l'étable) sont accolés au logement. L'ensemble forme un seul bâtiment, sous un même toit.
Ce dernier, à deux pans, est asymétrique, seul le pan arrière s'approche du sol.
La façade principale, donnant sur la rue présente un devant-huis[2] ouvert (fig. 1 et 2).

Spécificité

La façade de cette ferme présente deux caractéristiques qui lui donnent une identité particulière : les chaînes d'angles qui encadrent la partie habitée de la ferme et les portes dans le devant-huis, l'une menant à la cuisine et l'autre, à la grange.

Rénover en douceur

Le souhait des propriétaires était clair : respecter la structure et l'intégrité du bâtiment.
La charpente de la maison était en bon état - toutefois quelques pièces pourries ont dû être remplacées, ainsi que le lattage, les tuiles et des parties de façade en lambrissage de bois. Des tuiles à emboîtement du type Jura ont été utilisées. Ce type de tuiles a été fabriqué dans la région depuis la fin du XIXe siècle.[3]
Le projet consistait principalement dans l'assainissement de la structure. Les transformations proprement dites pourraient se résumer ainsi : le réaménagement de la cuisine ; l'aménagement d'une salle WC/douche dans l'ancienne cave ; le rajout d'une chambre à coucher et d'une salle de bain à l'étage au-dessus de la cuisine et la cave ; la réfection complète de l'escalier et l'aménagement d'une pièce multifonctionnelle avec vue sur la grange y compris le rajout de trois fenêtres de toiture.

1 Isabelle Roland, *Les maisons rurales du canton du Jura*, Société suisse des traditions populaires, et D+P Sa, Delémont, 2012, p. 120. La ferme est reproduite en p. 329, fig. 7.13.
2 Concernant la typologie du devant-huis :
Gilbert Lovis, *Que deviennent les anciennes fermes du Jura*, Société jurassienne d'Émulation, 1978.
Jeanne Bueche, *La ferme jurassienne : le devant-huis*, dans *L'Hôtâ* N°12, 1988, p. 35-39.
3 Lire *Tuilerie* dans *L'Hôtâ N°37*, 2013.

Figure 1 La ferme avant rénovation, façade principale, s'ouvrant sur rue pentue. (Photographie Thierry Boillat, 2013)

Figure 2 La ferme après rénovation, façade sud-est. (Photographie : Adrien Barakat, Lausanne, 2017)

Situation

Grâce à son petit castel érigé vers 1100 sur un éperon rocheux, le village de Pleujouse est relativement bien documenté. Le site *swisscastles*[4] fournit plusieurs vues aériennes où notre ferme est visible. Ce même site déroule la chronologie du château. On y apprend qu'en 1677, l'abbé de Lucelle demanda à l'évêque l'autorisation d'employer des pierres du donjon qui menaçait de s'écrouler afin de reconstruire son abbaye, gravement endommagée par la guerre de Trente ans (1618-1648). Il est plausible que les premières habitations aient profité de ce matériau « gratuit » et « local ». L'absence de plans cadastraux ne permet pas de valider cette hypothèse.

Il faut attendre le XIXe siècle pour se représenter l'historique de la configuration des lieux. Dans l'ouvrage d'Isabelle Roland, une carte non datée (mais probablement dessinée en 1848) montre clairement « le noyau primitif de la localité » s'enroulant autour de la colline du château[5]. Noyau primitif qui ressemble à s'y méprendre à celui d'aujourd'hui (fig.3).

4 Photographies aériennes, 2000 et 2011. www.swisscastles.ch/aviation/jura/pleujouse.html

5 Isabelle Roland, op. cit., p. 99, Fig.3.36.
Un plan cadastral de la même époque est consultable aux Archives cantonales jurassiennes :
363 Pleujouse 1848.A2

Figure 3 Pleujouse, partie la plus ancienne du village, situation en 2017. Sur ce plan, le château féodal est aisément identifiable ainsi que le centre ancien, assez réduit et caractérisé par la rue principale qui encercle la butte du castel. La ferme apparaît en gris plus foncé et la parcelle de terrain est délimitée par un trait noir plus épais.
(Dessin COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES, Delémont.)

Figure 4 La façade à pignon après rénovation. La façade épurée et blanchie est à présent soulignée par un soubassement en crépi ciment peint en gris. (Photographie d'Adrien Barakat, 2017)

L'attrait pour les vieilles fermes persiste dans le Jura. Des propriétaires éclairés et passionnés se lancent toujours dans l'aventure d'une rénovation pour redonner vie à une ancienne demeure souvent abandonnée depuis longtemps. Cette aventure n'est pas sans risques ni surprises, mais dans le cas de la maison de Pleujouse, elle s'est terminée de façon particulièrement heureuse. Dès le départ s'est manifestée la double volonté de maintenir la ferme dans son état quasi originel tout en lui apportant les améliorations propres à en faire une habitation dotée de tout le confort moderne. Il n'aurait pas été possible de remplir cette double exigence sans la disponibilité et la souplesse des maîtres d'ouvrage, Laure Nusbaumer et Thierry Boillat. C'est, à mes yeux, une des rénovations les plus réussies qu'il m'ait été donné de connaître.

Pierre Grimm, Président honoraire de l'ASPRUJ

Prix à payer

Pour le prix d'une nouvelle maison familiale, les propriétaires ont pu acquérir une belle parcelle de terrain ainsi qu'une ferme de caractère, implantée en centre ancien et aménagée selon leurs desiderata. Voilà pour l'aspect financier. Mais il y a aussi un prix à payer au niveau du confort. En l'occurrence, ce prix est extrêmement faible aux yeux des actuels propriétaires. Premièrement, il n'y a pas de chauffage central. La maison est chauffée au moyen de deux *kuntchs* (four à catelles). Deuxièmement, les propriétaires se sont contentés de la faible lumière entrante ; autrement dit : très peu de nouvelles baies ont été ouvertes. Et enfin, les propriétaires ont accepté la faible hauteur des plafonds et le fait que les planchers présentent un dénivellement observable.

Le cas de cette rénovation douce ressemble à une médaille. Côté pile : le respect de l'authenticité du lieu, côté face pile : confort « moindre ». Mais le revers de la médaille (à savoir ce confort sacrifié) est justement ce qui a permis de réduire considérablement les coûts de la rénovation : installer le chauffage central, niveler les sols et ouvrir des baies dans des murs épais sont des postes coûteux. Or, les nouveaux propriétaires sont parfaitement à l'aise avec ces contraintes.

Au final, le patrimoine jurassien peut compter sur une habitation qui a retrouvé son élégance, qui marie respect des traditions et design contemporain et qui présente dorénavant des conditions sanitaires très satisfaisantes : pouvez-vous imaginer qu'en 2010 il n'y avait ni eau chaude (fig. 8), ni WC ?

Et, puisqu'on parle d'eau, sachez que sous la cave passe un ruisselet. Dorénavant, il est capté et canalisé de sorte qu'il alimente une citerne enterrée, réservoir utile pour arroser le jardin.

Figure 5 Plan du rez-de-chaussée.
En noir : la structure maintenue ; en rouge : les ajouts contemporains et en jaune : les zones démolies.
(Dessin COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES, Delémont, 2017)

Figure 6 Vue nord-ouest. Les trois fenêtres dans la toiture sont un ajout contemporain. (Dessin COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES, Delémont)

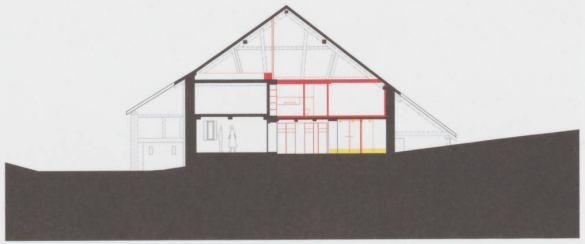

Figure 7 Coupe nord sud. (Dessin COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES, Delémont)

La cuisine

La rénovation de la cuisine illustre parfaitement cette démarche qui allie d'une manière particulièrement harmonieuse l'ancien et le nouveau. L'évier a été déplacé sous la fenêtre, dont les dimensions ont été modifiées (fig. 8 et 9). Taillé par un artisan local, l'évier est dorénavant en pierre du Jura. À droite de la fenêtre, une porte donnant sur l'escalier mène aux étages.

Figure 8 État de la cuisine avant rénovation. Au-dessus de l'évier on aperçoit l'unique robinet d'eau froide. (Photographie Thierry Boillat, 2013)

Figure 9 La cuisine après rénovation : les faux-plafonds ont été enlevés pour laisser apparaître planches et poutres noircies par la fumée. En revanche, le plancher de la cuisine n'a pas pu être conservé car en trop mauvais état. Il a été remplacé par un nouveau carrelage en grès. (Photographie d'Adrien Barakat, 2017)

Figure 10 Vue prise depuis l'évier. La porte d'entrée est vitrée afin de faire entrer la lumière du jour, lumière que réverbère tout en douceur la couleur bleue des armoires modernes qui comprennent le frigo encastré. (Photographie d'Adrien Barakat, 2017)

Figure 11 La cuisinière à bois a été construite sur mesure. (Photographie d'Adrien Barakat, 2017)

Le fourneau à banc

La présence d'un fourneau à banc ou *kuntch* témoignait d'une certaine aisance du propriétaire. Le *kuntch* d'origine était trop abîmé pour être utilisé sans risque et avec efficience. L'artisan a récupéré les anciennes catelles bleues encore en état et la pierre noire du banc pour les intégrer au nouveau *kuntch*. Les catelles blanches à motif ainsi que la restauration totale du four ont été réalisées par un des derniers artisans poëliers : Christian Fuchs, chez Spenlehauer-Spiess à Oltingue.

Figure 12 Le kuntch d'origine, malheureusement défectueux. (Photographie Thierry Boillat, 2013)

Figure 13 Le kuntch rénové et légèrement modifié. La porte entrouverte au fond à gauche permet d'accéder à la cuisine. Les panneaux du plafond ont été conservés. (Photographie d'Adrien Barakat, 2017.)

Figure 14 Le grand salon au deuxième étage occupe la partie nord-est de la grange.
À noter : les lattes verticales qui se reflètent dans la paroi de verre isolante. (Photographie d'Adrien Barakat, 2017)

Figure 15 Le grand salon, autre vue. À noter : la bibliothèque posée sur le sol court tout le long de l'espace, se transformant progressivement en étagère à classeurs. (Photographie d'Adrien Barakat, 2017)

Le rajout

Cette partie de l'habitation constitue un rajout dont on sait qu'il existe déjà en 1848. Trois indices permettent d'envisager qu'il s'agit d'un rajout : la jonction des toits, la différence d'épaisseur des murs et les variations de niveau. La comparaison des photographies permet de visualiser où de nouvelles baies ont été ouvertes.
La réalisation de nouvelles ramées (c'est-à-dire les fermetures de la partie supérieure triangulaire du pignon au-dessus d'une construction en maçonnerie) parle également d'elle-même.

Figure 16 Le Nord-Est de la ferme avant rénovation. (Photographie Thierry Boillat, 2013)

Figure 17 Le même angle après celle-ci. (Photographie d'Adrien Barakat, 2017)

Figure 18 (Dessin COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES, Delémont)

Figure 19 Le nouvel escalier. (Photographie d'Adrien Barakat, 2017)

Figure 20 Une salle de bain et une chambre ont été construites au premier étage. La baie vitrée éclairant l'évier reçoit sa lumière directement des ouvertures pratiquées dans le toit. (Photographie d'Adrien Barakat, détail, 2017)